SAÉ Apprentis

Th. Godin, G. Kerbellec IUT de Vannes, Département Informatique, 2024–2025

SAE 3.1 : veille technologique

La SAÉ 3.1 consistera à réaliser un rapport de veille sur les technologies qui seront utilisées en entreprise lors de l'apprentissage, ainsi qu'un mini-projet "proof of concept" mettant en jeu une technologie dans un cadre approchant les missions de l'apprentissage.

Le dossier de veille technologique devra être détaillé pour témoigner de la maîtrise des technologies étudiées. Les technologies qui seront utilisées en entreprise devront être mise en regard avec la mission prévue en entreprise.

Une technologie particulière devra être comparée de manière objective avec des technologies alternatives. Les critères de comparaison devront être précisés.

Dans un deuxième temps, la technologie choisie devra être mise en œuvre à travers une courte implémentation d'un projet en en lien avec les missions de l'apprentissage. Cette démonstration pourra être complétée avec une implémentation du même projet avec une technologie alternative et une comparaison des deux réalisations.

- collecte des mission et besoins
 - présentation générale des missions en entreprise
 - justification du rôle des technologies au regard des missions
- rapport de veille technologique
 - inclus et reprend la collecte des mission et besoins
 - présentation générale des missions en entreprise
 - comparaison détaillée et argumentée entre une technologie choisie par l'entreprise et d'autres technologies existantes répondant au besoin
- proof of concept
 - mini cahier des charges présentant un mini-projet mettant en œuvre une technologie utilisée par l'entreprise
 - implémentation d'un mini projet utilisant la technologie choisie
 - *(optionnel)* implémentation du même projet avec une technologie alternative et comparaison des deux implémentations.

remarques : Il sera important de vous mettre en contact avec votre entreprise d'accueil pour préciser vos missions et vous assurer de la pertinence des technologies présentées.

En raison du temps limité, votre projet doit être raisonnable : il semble compliqué d'implémenter un projet réalisant toutes vos missions d'apprentissage en 5 semaines, surtout si la technologie n'a pas été vue à l'IUT. Vous devez seulement réaliser un projet type "TP didacticiel".

Livrables:

- Collecte des mission et besoins (pdf, 2-4p)
- Rapport de veille technologique (pdf, 6-15p)
- Documentations technique et utilisateur POC (pdf ou vidéo)
- Code POC (spécifique)

Calendrier des rendus : P1

- 05/10 Collecte des mission et besoins (pdf, 3-6p)
- 20/10 Rapport de veille technologique (pdf, 6-15p)
- 20/10 Documentations technique et utilisateur POC
- 20/10 Code POC